

membre fort actif dans maintes organisations sportives de son pays qu'il servit avec intelligence, dévouement et toujours avec succès.

Nous passons sur sa longue et fertile carrière civile, mais désirons toutefois ajouter qu'en tant qu'auteur, M. Kirby publia plusieurs ouvrages tels que *Franklin l'Athlète*, *Le Système métrique appliqué au Sport*, *L'Amateurisme*, *La Bonne Volonté internationale par le Sport de Compétition*, etc.

Le défunt prit part aux congrès olympiques de Lausanne 1921, Prague 1925 et Berlin 1930. Ses grandes connaissances en matière olympique servirent souvent de ligne de conduite au Comité International Olympique.

#### † Sir Frank Beaurepaire

Sir Frank Beaurepaire était âgé de 64 ans. Il est mort chez son coiffeur, subitement, le 28 mai dernier. Il avait été nommé Lord-maire de Melbourne pour l'année olympique. Il avait fait partie de la délégation australienne qui, à Rome à la réunion du 28 avril 1949, avait présenté la candidature de la ville de Melbourne pour l'obtention des Jeux de la XVI<sup>e</sup> Olympiade en 1956. et avait obtenu gain de cause, finalement, au quatrième tour de scrutin par 21 voix contre 20 à la ville de Buenos-Aires.

Avant d'obtenir ce succès triomphal, puisque ce fut la première fois que le Comité International Olympique attribuait les Jeux à l'hémisphère sud. Sir Frank Beaurepaire en avait eu dans les bassins de natation. Il représenta l'Australie aux Jeux Olympiques de Londres (1908), Anvers (1920) et Paris (1924). A Londres il fut médaillé d'argent du 400 mètres nage libre. A ces mêmes jeux, puis à Anvers et à Paris il obtint chaque fois une médaille de bronze au 1500 m. nage libre. En marge des Jeux Olympiques, Sir Frank Beaurepaire réalisa en natation des succès plus retentissants encore. C'est ainsi qu'il battit 5 records mondiaux du 200 m. au mille en 1910 et trois autres en 1920 et 1921. Il remporta 200 championnats divers, tant en Australie qu'en Grande-Bretagne. Blessé de guerre sur le front français (gazé) il fut rapatrié en 1917. A l'issue de son traitement les médecins lui conseillèrent de poursuivre la natation ce qui lui fut salutaire puisque par la suite il battit encore maints records.

Le défunt fut à l'origine du mouvement qui fit obtenir les Jeux à Melbourne, et

eut une influence heureuse sur le sport dans son pays, tout particulièrement dans le domaine de la modernisation des bassins de natation.

Il avait déjà été Lord-maire de Melbourne de 1940 à 1942 et c'est à cette époque qu'il fut anobli.

Sir Frank Beaurepaire, industriel, était non seulement une personnalité australienne marquante, mais une des plus célèbres figures du sport australien et, durant la période 1908-1924, de la natation mondiale. Il s'appropriait à recevoir, en sa qualité de lord-maire de sa ville, la jeunesse du monde qui doit se réunir à Melbourne à la fin de cette année. Le destin en a voulu autrement.

En nous inclinant devant la tombe de ce grand sportif, nous pensons à sa famille à laquelle nous présentons nos condoléances respectueuses.

#### † Général José Moseardo Ituarte

Le héros de l'Alcazar était président du Comité Olympique Espagnol. Il est décédé en avril dernier à l'âge de 76 ans. Pendant ses dernières années, il s'est dévoué sans compter pour la cause de l'Olympisme dans son pays, aussi est-ce avec un très vif regret que nous déplorons son décès. Nous prions le Comité Olympique Espagnol de croire à nos sentiments attristés.

#### † Donna Fox

En avril dernier est décédé à New-York un des pionniers du bobsleigh international, Donna Fox qui représentait depuis de nombreuses années la Fédération des Etats-Unis au Comité central de la Fédération Internationale de Bobsleigh, dont il était le deuxième vice-président. Le défunt a encore fonctionné comme membre du jury aux VII<sup>es</sup> Jeux Olympiques d'Hiver à Cortina d'Ampezzo.

#### † René Odier

L'« International Yacht Racing Union » vient de perdre en la personne de René Odier une personnalité qui s'était fait estimer dans les milieux internationaux du Yachting par sa haute compétence autant que par son entregent. Membre du « Cercle de la Voile » de Genève, il avait présidé aux destinées de l'Union Suisse de Yachting. Il était le délégué de la I.Y.R.U. auprès du Comité International Olympique.

## L'organisation sportive dans l'Europe de l'Est

Dans la revue « l'Escrime française », N° 101 de février 1956, le Cdt. Louis Bontemps, président de la Fédération Française d'Escrime a fait paraître un article fort instructif sur l'organisation sportive dans l'Europe de l'Est. Dans le but de renseigner exactement nos lecteurs nous l'avons sou-

mis à M. Constantin Andrianow, membre du Comité International Olympique pour l'U.R.S.S. en le priant de nous faire part de ses réflexions que nous sommes heureux de reproduire ci-dessous. Voici en effet ce que nous écrit M. Andrianow que nous remercions de ses explications :

Moscou, le 21 avril 1956.

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 17 mars. C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance du contenu de l'article du Cdt. Bontemps sur l'organisation sportive dans l'Europe de l'Est que vous avez eu l'amabilité de me soumettre.

Je ne puis que saluer l'intérêt dont font preuve les pays occidentaux envers le sport et la culture physique en U.R.S.S. et dans les pays de l'Europe de l'Est. Toutefois, comme vous l'avez déjà remarqué, il est très important que les informations y relatives soient conformes à l'état réel des choses. C'est pour cette raison que je voudrais formuler quelques remarques à propos de l'article du Cdt. Bontemps en me basant sur l'expérience du mouvement de la culture physique et du sport en U.R.S.S.

Avant toutes choses il faut se rendre à l'évidence que le but principal de la culture physique et du sport en U.R.S.S. consiste à améliorer la santé de la population et à créer un homme sain.

Le mouvement pour la culture physique dans notre pays se base sur les principes démocratiques et l'initiative de la population. Les ouvriers, employés, écoliers, étudiants, kolkhoziens font partie des organisations de base qui représentent les collectivités de la culture physique. Ces collectivités forment les organisations de l'économie nationale et se groupent en sociétés sportives. Les collectivités de culture physique comportent les sections de différentes branches de sports réunissant des milliers d'individus. Le développement des différentes branches de sport en Union Soviétique est régi par les sections sportives telles que athlétisme, basket-ball, canotage, escrime, natation, etc.

Le financement de la culture physique et du sport, de la construction des installations sportives est effectué par des allocations de l'Etat et les dépenses des syndicats, des

kolkhozes et des sociétés sportives. D'ailleurs, les ressources des sociétés sportives proviennent surtout des cotisations de leurs membres.

En Union Soviétique il n'y a pas de professionnalisme ni de soi-disant « amateurs d'Etat » en sport. Nos sportifs pratiquent les exercices physiques et participent aux compétitions en dehors de leur travail ou de leurs études et pendant leur temps de liberté. Ils ne sont récompensés d'aucune prime spéciale. En règle générale, ils prennent part aux grandes compétitions pendant leur congé annuel fixé par la loi ou pendant les vacances. Aucun sportif ne reçoit gratuitement ni appartement, ni meuble, ni voiture (contrairement à ce que pensait le Cdt. Bontemps. Réd.) et ne bénéficie d'aucun avantage spécial pour son avancement de service.

Les sportifs de l'U.R.S.S. ne reçoivent pas de prix en espèces ni des objets de valeur dont ils pourraient tirer profit. Les vainqueurs reçoivent uniquement des médailles, des plaques-souvenir, des diplômes, des coupes, etc. Par contre, et suivant les résultats acquis, les sportifs obtiennent un classement dans une catégorie sportive, soit le titre de « Maître des Sports » ou « Maître Emérite des Sports ». Cependant ils continuent leur travail ou leurs études et améliorent leur maîtrise sportive au cours des loisirs sous la direction d'entraîneurs qualifiés.

Quant aux salaires en U.R.S.S., chaque citoyen reçoit un salaire selon le travail effectué, selon ses résultats et ses capacités.

En ce qui concerne les remarques de l'auteur à propos de l'organisation des sports en France, il est mieux placé que moi pour la juger.

J'espère que mes remarques apporteront plus de clarté dans certaines questions soulevées dans l'article du Cdt. Bontemps, article que je vous retourne inclus.

Veuillez agréer, etc.

Sign. : CONSTANTIN ANDRIANOW.  
Président du Comité Olympique  
de l'U.R.S.S.

Au cœur de Lausanne...

**H**OTEL CENTRAL-BELLEVUE

TOUT CONFORT

Restaurant Au Gentilhomme

Brasserie - Bar - Terrasse fleurie